Cyberia

Contrat d'apport d'affaires

Une page, sans exclusivité, sans engagement

CYBERIA

Tomas Sousa · entrepreneur individuel · SIREN 104 692 918
contact@cyberiaclub.fr · www.cyberiaclub.fr
Formé CIF et IOBSP · **Funded Trader** · **Indépendant**

L'APPORTEUR

Nom et prénom _____
Adresse _____
E-mail _____
SIRET _____

Libre
Aucun engagement, aucun objectif, aucune exclusivité. Vous recommandez quand vous voulez, et vous arrêtez quand vous voulez.

Bien rémunéré
15 à 25 % de tout ce que le client paie, tant qu'il reste client. Le marché paie en général 5 à 15 %, une seule fois.

Protégé
Vos commissions, vos contacts et votre réputation : je m'y engage personnellement (article 6).

1 Une mission libre

L'Apporteur fait connaître les services d'éducation financière de Cyberia (points complets, abonnements, mentorat) et met en relation avec elle les personnes qui pourraient en avoir besoin. Il ne la représente pas : il ne conclut rien et n'encaisse rien en son nom.

C'est une mission d'entraide, dans l'intérêt des deux parties. L'Apporteur ne s'engage à rien, ni sur un nombre de recommandations, ni sur un temps de travail, ni sur une exclusivité. Il recommande quand il le souhaite, comme il le souhaite, et reste libre à tout moment.

2 Le rattachement d'un client

Une personne est rattachée à l'Apporteur si elle donne son nom lors du premier échange, ou si l'Apporteur la signale par écrit à contact@cyberiaclub.fr avant son premier paiement. Cyberia confirme chaque rattachement par e-mail.

Si deux signalements visent la même personne, le premier arrivé l'emporte.

3 La commission

Elle porte sur tout ce que le client rattaché paie réellement, tant qu'il reste client : son point complet ou son accompagnement, puis chaque mois de son abonnement ou de son mentorat. Un client compte dès son premier paiement validé, et un client remboursé n'est pas compté.

Le taux est celui du palier atteint le jour du paiement. Un palier atteint vaut pour tous ses clients, anciens compris, et ne baisse jamais.

	15 % Dès le premier client	**20 %** À partir de cinq	**25 %** À partir de dix
Petit dossier 290 €	**43,50 €**	**58 €**	**72,50 €**
Dossier moyen 750 €	**112,50 €**	**150 €**	**187,50 €**
Grand dossier 2 500 €	**375 €**	**500 €**	**625 €**
Mentorat Wealth 50 € par mois	**7,50 €** / mois	**10 €** / mois	**12,50 €** / mois

Pourquoi cette commission est si avantageuse

Un taux plus haut. Le marché paie 5 à 15 %, soit 37,50 à 112,50 € sur un dossier de 750 €. Ici, 112,50 € dès le premier client, jusqu'à 187,50 €.

Tant que le client reste. Le marché paie une seule fois. Ici, chaque paiement du client compte : 7,50 à 12,50 € par mois pour un client en Mentorat Wealth.

Avant mes frais. Vous recommandez, je fais le reste : environ 80 % du travail est à ma charge, avec la totalité des frais, des cotisations et des impôts. Votre commission est pourtant calculée sur le prix payé par le client, avant tout cela.

4 Le versement

Par virement, sur facture de l'Apporteur, au plus tard quinze jours après chaque paiement validé : ce délai laisse passer un éventuel remboursement. Si un paiement déjà commissionné est remboursé ensuite, la commission correspondante est déduite du versement suivant.

Sur simple demande, Cyberia communique à l'Apporteur la liste de ses clients rattachés, leurs paiements et ses commissions.

5 Le statut et la conduite de l'Apporteur

L'Apporteur exerce en indépendant, avec un numéro SIRET, et déclare lui-même ses commissions. Il n'est ni salarié, ni associé, ni mandataire de Cyberia. Quand il la recommande, il veille seulement à :

- la présenter fidèlement : de l'éducation financière, jamais du conseil en investissement ni un produit financier, et aucune promesse de rendement
- ne recueillir ni paiement ni coordonnées bancaires
- ne transmettre les coordonnées d'une personne qu'avec son accord
- indiquer qu'il est rémunéré quand il parle de Cyberia en ligne, par la mention « Collaboration commerciale »

6 Mon engagement personnel envers vous — Tomas Sousa

Vos contacts. Je reçois moi-même chaque personne que vous me recommandez, premier échange offert, sans rien lui vendre. Votre recommandation ne vous exposera jamais.

Votre responsabilité. Je réponds seul des services que je rends à vos contacts : ce qui s'y passe ne vous engage en rien.

Vos commissions. Chaque rattachement vous est confirmé par écrit, chaque commission est versée sous quinze jours, et elle vous reste due tant que le client reste, même si vous arrêtez.

Vos conditions. Je ne baisserai jamais un taux et ne changerai jamais ces règles en votre défaveur sans votre accord écrit.

7 La durée et la liberté de partir

Le contrat prend effet à sa signature, pour une durée indéterminée. L'Apporteur peut y mettre fin à tout moment, sans préavis ni justification, par un simple message. Cyberia peut y mettre fin par e-mail, avec un mois de préavis.

Dans les deux cas, les commissions sur les clients rattachés restent dues tant qu'ils restent clients, sauf si la fin est due à un manquement de l'Apporteur à sa conduite (article 5). Le contrat est soumis au droit français, et les parties cherchent d'abord une solution amiable à tout désaccord.

Fait à _____ le _____ en deux exemplaires.

Pour Cyberia, Tomas Sousa

Signature

L'Apporteur ☐ Lu et approuvé

Nom et prénom _____

Signature